



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de LIGNÉ

**Le JEUDI 16 NOVEMBRE 2023 à 19 heures 30**

### **ORDRE du JOUR :**

*Session ordinaire*

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2023
- Compte-rendu des structures intercommunales

### **» DÉLIBÉRATIONS**

- Reprise de la voirie et des espaces publics du lotissement de la Croix Douillard
- Urbanisme – Modification n°2 du PLU
- Affaires foncières – Acquisition d'une parcelle au lieudit le Moulin de la Bellière
- Affaires foncières – Cession d'une parcelle au lieudit la Roiserie
- Finances – Budget – Décision modificative n°2
- Finances – Admission en non-valeur
- Finances – Attribution d'une subvention municipale
- Finances – Acceptation d'un don

### **» COMPTES RENDUS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Le Maire,



Maurice PERRION